

Association Sportive Emile Zola Prahecq



L'Association Sportive, qu'est ce que c'est ?

C'est la possibilité donnée aux élèves qui le souhaitent de pratiquer des activités sportives sous différentes formes : initiation, animation et compétition. Ces activités sont encadrées par les enseignants d'EPS.

De multiples activités sont proposées : hand, basket, football, rugby, badminton, athlétisme, course d'orientation et bien d'autres encore.

L'AS s'inscrit directement dans le projet pédagogique de l'établissement et permet aux élèves de s'épanouir et d'acquérir de l'autonomie. C'est un lieu de réussite qui permet aux élèves d'être valorisés.



photos : collège Emile Zola
reproduction interdite sans l'autorisation du collège

L'Association Sportive comment ça fonctionne ?

Les activités de l'AS se déroulent essentiellement le mercredi après-midi.

Après les cours, les élèves prennent leur pique nique à la cantine avec les professeurs d'EPS.

Très souvent nous nous déplaçons sur Niort pour des rencontres avec les autres établissements de Niort. Un bus passe nous prendre à 13h et nous ramène vers 17h. Les parents viennent ensuite chercher leur enfant au collège (le covoiturage est conseillé et fonctionne pas mal).

Des séances d'entraînements peuvent aussi être programmées les autres jours entre 12h et 14h.



L'Association sportive comment s'inscrire ?

L'élève doit faire remplir l'autorisation parentale joint à ce document (ou fourni par le professeur d'EPS ou téléchargeable sur le site internet).

L'inscription de 20€ prend en compte l'adhésion à l'association et le prix de la licence (obligatoire pour participer aux activités) et permet de pratiquer toutes les activités proposées. Les chèques d'adhésion sont à remettre au professeur d'EPS lorsque les activités débutent, début septembre.



photos : collège Emile Zola
reproduction interdite sans l'autorisation du collège